



## ASSEMBLEE GENERALE U.D.O.T.S.I.

*Le Jeudi 03 avril 2008, le Pays d'Orthe recevait l'Assemblée Générale de l'UDOTSI des Landes.*

M. Jean Yves MONTUS, Président de l'UDOTSI des Landes, a remercié les Présidents, personnels des OTSI et les personnalités du département présentes. Il excuse également les personnes qui ont eu un empêchement pour venir.

M. Jean Yves MONTUS demande à l'Assemblée Générale de valider le compte rendu de l'AG du 05 Avril 2007 qui est adopté à l'unanimité.

Il ouvre l'Assemblée Générale 2007 et présente le rapport d'activités et moral de l'UDOTSI.

Fin 2007, le nombre des OTSI des Landes était de 49 structures, 37 Offices de Tourisme et 12 S.I. Il y a également deux antennes ouvertes à l'année : Aire sur l'Adour et Eugénie les Bains ainsi qu'une antenne ouverte pendant 8 mois qui est située à Préchacq les Bains. Cela représente 156 salariés permanents dont 55 saisonniers.

D'autre part, les membres du Syndicat d'Initiative de Villenave ont décidé de sa dissolution en Juillet 2007.

Les Syndicats d'initiative de Mées et de Habas ne feront plus partie de notre réseau dès cette année en raison d'une baisse de leurs activités et fréquentation.

M. Jean Yves MONTUS donne lecture de la convention de partenariat entre l'UDOTSI et le CDT, notamment en ce qui concerne les missions, objectifs et missions partagées.

### « **La convention UDOTSI-CDT** »

En juin 2007, l'UDOTSI et le CDT ont reconduit leur convention de partenariat.

Cette convention récapitule les missions et objectifs de l'UDOTSI à savoir :

- 1- classer les OTSI en apportant son soutien quant au montage des dossiers de classement et en donnant son avis à la CDAT
- 2- coordonner le réseau en réalisant le plan d'actions de l'animation du territoire et en aidant à la mise en place des différentes démarches qualité avec le concours du CDT et du Conseil Général
- 3- assister techniquement les OTSI porteurs de projets dans le regroupement des OTSI
- 4- apporter toute réponse aux questions d'ordre juridique, fiscale ou sociale posées par les OTSI
- 5- être centre de ressources, utiliser et mettre à disposition des ressources documentaires
- 6- être le relais d'information de la FROTSI et de la FNOTSI
- 7- participer à la mise en place du plan régional de formation

D'autre part, la convention répertorie les missions partagées avec le CDT, à savoir :

- 1- suivi de la demande touristique locale en relation avec l'observatoire départemental du tourisme
- 2- suivi de l'emploi dans les OTSI
- 3- accroissement des connaissances du « marketing » du tourisme des Landes

C'est ainsi que l'UDOTSI a lancé deux grandes enquêtes : l'une concernant la fréquentation dans les OTSI, et l'autre sur l'emploi.

#### **« Le reclassement des OTSI »**

En 2007, deux OTSI étaient à reclasser : l'Office de Tourisme des Luys et le Pays de Montfort en Chalosse. Comme ces deux Offices de Tourisme changent de locaux, l'UDOTSI a souhaité les reclasser une fois leur emménagement effectué.

Monsieur MONTUS annonce la liste des 15 Offices de Tourisme qui seront reclassés en 2008 : Office de Tourisme des Luys à Amou, de Landes Bruyère à Castets, du Pays du Gabardan, du Canton de Hagetmau, de Léon, Lit et Mixe, Moliets, Mont de Marsan, du Pays de Montfort en Chalosse, du Pays Morcenais, du Canton de Mugron, du Seignanx, de Saint Julien en Born, du Pays Tyrossais et du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais constitué depuis le 21 février 2008 en OT intercommunal.

#### **« Le concours des OTSI fleuris »**

Depuis 2001, l'UDOTSI organise chaque année un concours des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative fleuris.

En 2007, trois candidats ont postulé : Saint Sever Cap de Gascogne, Le Seignanx et Soustons. Le prochain Conseil d'Administration de l'UDOTSI désignera le lauréat départemental.

#### **« Passeport Découverte »**

En 2007, l'UDOTSI a souhaité reconduire le Passeport Découverte donnant un accès gratuit au personnel des OTSI dans les sites et musées des Landes. A ce jour, une cinquantaine de sites sont partenaires de cette opération.

L'UDOTSI enverra à l'ensemble des salariés permanents des OTSI sa carte personnelle.

#### **« Enquêtes dans les OTSI des Landes »**

En 2007, l'UDOTSI a lancé deux grandes enquêtes auprès des Offices de Tourisme des Landes : l'une concerne la fréquentation dans les OTSI et l'autre l'emploi.

### **« Bilan de l'activité de l'UDOTSI »**

En 2007, l'UDOTSI des Landes a poursuivi son activité de représentation des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative des Landes auprès des instances départementales, régionales et nationales.

L'UDOTSI a été très souvent sollicitée pour participer aux travaux des assemblées générales des Offices de Tourisme. Nous avons ainsi participé à une dizaine d'AG d'OTSI mais également aux CDAT, Conseils d'Administrations du CDT, FROTSI, Gîtes de France, AG et CA de la MOPA etc... soit une cinquantaine de réunions dans tout le département.

L'UDOTSI continue tout au long de l'année à répondre aux questions posées par les Offices de Tourisme. Ces questions portaient essentiellement sur le juridique, social et réglementaire, gestion, administration et organisation de l'office de tourisme.

### **« Démarche Qualité »**

Monsieur MONTUS souhaite que la plus grande partie des Offices de Tourisme du département s'engagent dans la démarche Qualité, même sans aller jusqu'à l'obtention de la marque « Qualité Tourisme ». C'est pour l'UDOTSI une priorité. Pauline CAZAUBON embauchée en 2007 par le CDT et mise à disposition à mi-temps pour l'UDOTSI, est chargée d'animer cette démarche qualité auprès des Offices de Tourisme volontaires.

Lors de la réunion du 18 Mars dernier à Marquèze, le bilan s'est avéré très positif et l'UDOTSI encourage vivement les autres Offices de Tourisme à suivre ce même chemin.

Monsieur MONTUS a remercié au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration tous ceux qui ont fait confiance et s'appuient sur les compétences de l'UDOTSI pour développer un tourisme de qualité.

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

## **RAPPORT FINANCIER**

Monsieur BARJAUD, Trésorier de l'UDOTSI donne lecture du tableau de trésorerie de l'UDOTSI au 31 Décembre 2007.

Le total des charges est de 57830.73€ et le total des produits 56684€, ce qui donne un résultat de 1146.73€.

Lors du vote du montant des cotisations 2008, un débat s'engage pour savoir si l'UDOTSI va verser sa cotisation à la FNOTSI. Maguy BLANC informe qu'en ce qui concerne la FNOTSI, tout va dans le bon sens : nouveaux statuts, nouvelle réorganisation, missions recentrées sur les vrais besoins du réseau, plan de redressement proposé par l'administrateur judiciaire. Elle propose que l'UDOTSI verse sa cotisation à la FNOTSI afin de montrer son soutien dans cet effort. Elle rajoute que le site [www.tourisme.fr](http://www.tourisme.fr) a tout intérêt à continuer car il constitue la 1ère source de clients vers les sites internet locaux.

Monsieur MONTUS préfère que l'UDOTSI attende le résultat des missions réalisées par la FNOTSI et qu'en fonction du bilan de ces actions, l'UDOTSI versera sa cotisation.

Devant l'Assemblée partagée, Monsieur MONTUS propose de voter uniquement le montant des parts versées à l'UDOTSI et à la FROTSI. Pour la part FNOTSI, il propose de surseoir jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de l'UDOTSI.

	PART UDOTSI	PART FROTSI
Antenne		45 €
Syndicat d'Initiative	44 €	47 €
OT 1*	114 €	83 €
OT 2*	254 €	121 €
OT 3*	395 €	165 €
OT 4*	906 €	253 €

Monsieur MONTUS donne ensuite lecture du budget prévisionnel 2008. Il précise que le budget s'élève à 48 092€ si l'UDOTSI ne verse pas sa cotisation à la FNOTSI.

Vote du bilan financier :

Contre : 0

Abstentions : 3

Le bilan financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

Concernant l'élection du Conseil d'Administration, l'UDOTSI organisera dès le mois de Mai des réunions d'OTSI par secteur afin de mettre en place le nouveau Conseil d'Administration.

Monsieur DELCROIX, Président du Syndicat d'Initiative d'Azur informe l'Assemblée de la création d'une maison des saisonniers probablement à Mimizan. Sa mission : Conseil, encadrement et logement des saisonniers.

Il souhaite que les Offices de Tourisme contribuent à cette démarche en référant les logements qui ne sont plus aux normes touristiques ou des propriétaires prêts à accueillir des saisonniers.

Un groupe de travail a été créé à la Préfecture des Landes, Monsieur FOUTEL souhaite l'intégrer.

Clôture de l'Assemblée Générale à 12h30.

Jean Yves MONTUS,  
Président.

